

CQP Technicien après-vente automobile

Votre diplôme

Le(la) titulaire du Certificat de qualification Professionnelle Technicien après-vente automobile réalise le diagnostic, la maintenance périodique et préventive, et effectue le montage et la mise en service d'accessoires.

Les atouts de cette formation

- ☑ Formation pratique avec accès à des ateliers et équipements de mécanique moderne.
- ☑ Fortes opportunités d'emploi dans un secteur en constante évolution technologique.
- ☑ Diplômes reconnus valorisant l'expertise en maintenance et réparation mécanique.
- ☑ Encadrement par des professionnels pour une maîtrise complète des métiers de la mécanique.

15

Centres de formation en Nouvelle-Aquitaine

Objectifs

Intervenir sur les moteurs thermiques, électriques, les organes de transmission, les équipements périphériques et les éléments électroniques de sécurité et de confort,
Analyser les dysfonctionnements et identifier la défaillance,
Effectuer les réparations ou remplacements des éléments défectueux.

Les + de notre CFA

Formation adaptée au marché du travail,
Compétences acquises par la pratique,
Accompagnement professionnel et pédagogique,
Meilleure insertion dans le secteur,
Mobilité européenne.

Prérequis

Être titulaire du CAP Maintenance des véhicules Option A - Véhicules particuliers

Durée

Cursus de 2 ans selon niveau d'études et expérience.

Programme

Programme en Centre de formation

Diagnostic et maintenance des systèmes mécaniques
Diagnostic et remise en état des systèmes à gestion électronique/multiplexés
Diagnostic, contrôle et remise en état des systèmes d'injection et de dépollution essence et diesel

Programme en entreprise

Contrôler, diagnostiquer et remettre en état les systèmes de motorisation thermique,
Contrôler, diagnostiquer et remettre en état les systèmes à gestion électronique et multiplexée.

Données valides en date de l'export du 17/04/2025

CONTACTEZ-NOUS !

CMA Nouvelle-Aquitaine
46 rue Général de Larminat
CS 81423 - 33073 Bordeaux cedex

☎ 30 06

www.formation.cma-nouvelleaquitaine.fr



Organisme de formation enregistré sous le n° 75 33 12814 33 auprès du Préfet de région
1ER RÉSEAU DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'ARTISANAT



Cofinancé par
l'Union européenne



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
NOUVELLE-AQUITAINE



Pour quels métiers ?

Technicien de maintenance automobile,
Technicien électricien ou électronicien automobile,
Technicien expert en automobile,
Contrôleur technique.

Public éligible

Tout public en reconversion ou en professionnalisation.

Effectifs

12 personnes par groupe métier.

Après votre diplôme

Titre à Finalité Professionnelle TEAVA

Intervenir sur des équipements technologiques spécifiques et complexes.

Méthodes mobilisées

Formation en présentiel et en situation de travail dans le cadre d'un contrat d'alternance ou d'une convention de stage. Formation accessible en bloc de compétences.

Méthodes et moyens pédagogiques

Encadrement

La formation est encadrée par des professeurs de matières techniques et générales, ainsi que par un maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise.

Suivi

Des bilans sur le parcours de formation en centre et en entreprise tout au long de la formation.
Un lien et des échanges réguliers avec le tuteur en entreprise sont établis : visites, livret de suivi,...

Evaluation

Evaluations par blocs de compétences et un jury final

RNCP/RS et certification

RNCP37013 - Certificateur : ANFA
24/10/2022

Accessibilité Handicapé

Formation adaptable aux situations de handicap :

[Contactez nos référents](#)

Tarif de la formation

- **Public apprenti ou salarié en professionnalisation** : Formation prise en charge par l'OPCO de branche.
- **Public en reconversion** : Formation prise en charge financière possible en fonction des droits acquis et du statut (demandeur emploi, salarié, stagiaire de la formation professionnelle...).

Rémunération

Rendez-vous sur le site du Service Public pour connaître le détail de la rémunération en contrat d'apprentissage :

Données valides en date de l'export du 17/04/2025

CONTACTEZ-NOUS !

CMA Nouvelle-Aquitaine
46 rue Général de Larminat
CS 81423 - 33073 Bordeaux cedex

☎ 30 06

www.formation.cma-nouvelleaquitaine.fr



Organisme de formation enregistré sous le n° 75 33 12814 33 auprès du Préfet de région
1ER RÉSEAU DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'ARTISANAT



Cofinancé par
l'Union européenne



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
NOUVELLE-AQUITAINE



Modalités et délais d'accès

Les étapes de votre inscription en formation :

- 1 Candidatez en ligne sur cette page,
- 1 Votre candidature est prise en compte et analysée par CMA Formation,
- 1 Démarrez votre recherche d'un contrat en alternance. Les équipes CMA Formation vous accompagnent dans la mise en relation avec votre futur maître d'apprentissage.
- 1 Signez le contrat d'apprentissage ou de professionnalisation,
- 1 Vous recevez la convocation de rentrée et finalisez votre inscription.

Les entrées en formation se font de fin août à mi-octobre en fonction des groupes. Toutefois, après positionnement des entrées peuvent aussi se faire désormais tout au long de l'année.

En partenariat avec :

Données valides en date de l'export du 17/04/2025

CONTACTEZ-NOUS !

CMA Nouvelle-Aquitaine
46 rue Général de Larminat
CS 81423 - 33073 Bordeaux cedex

☎ 30 06

www.formation.cma-nouvelleaquitaine.fr



Organisme de formation enregistré sous le n° 75 33 12814 33 auprès du Préfet de région
1ER RÉSEAU DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'ARTISANAT

